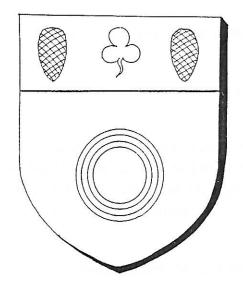
## CHAUSSAN a son blason.



En Juin dernier, ici même, je formulais le souhait de voir marquer notre identité par la création d'un blason avec des armoiries propres à notre commune.

Voilà qui est aujourd'hui chose faite.

Une commission s'est mise en place dès le mois d'Octobre avec quelques bonnes volontés ; la Directrice de l'Ecole a bien voulu se joindre à nous et associer ses grands élèves à notre entreprise.

Dans un premier temps, il nous a fallu rechercher des données géographiques, historiques, économiques et anecdotiques susceptibles d'être traduites en termes héraldiques et figurer sur notre blason. Chacun a fait appel à ses connaissances, voire à son imagination. Partant de là, nous avons établi des priorités dans la représentation graphique. Nos souhaits ont été transmis au Conseil départemental d'héraldique. En retour, deux ou trois projets de blason nous ont été présentés. A nouveau, nous les avons critiqués, amendés, transformés et transmis une seconde fois au Conseil.

Le 10 Décembre dernier, j'ai participé à une réunion du Conseil aux Archives départementales du Rhône, dans laquelle furent présentés et discutés nos deux propositions. Des "personnalités" connues pour leur haute compétence ont donc examiné ces projets au regard de leur contenu et des règles de l'Héraldique. L'un a été écarté - on s'y attendait un peu - L'autre a subi quelques retouches puis arrêté avec une option dans le chef du blason : soit trois pommes de pin, soit deux avec un trèfle intercalé.

La Commission communale, les élèves, le Conseil Municipal ont unanimement choisi les éléments figurant sur le blason actuel.

Cet écu, ce blason proprement dit pourra s'enrichir d'une ornementation complémentaire, laquelle lui donnera davantage de relief : terrasse et loups.

Ainsi donc, Chaussan possède désormais son blason officiel qui peut figurer aux endroits appropriés : fronton de Mairie, en-tête de lettres, plaques de rues... Sans doute sera-t-il proposé un jour en auto-collant...

J'adresse en terminant un grand merci à toutes celles et à tous ceux qui se sont directement intéressés à notre recherche et à la réalisation de notre projet.

Et je formule le souhait que quelques artistes locaux se manifestent pour reproduire sur papier, bois, pierre... nos armoiries chaussanaises.

Je les en remercie par avance.

Lucien CHIPIER, Maire

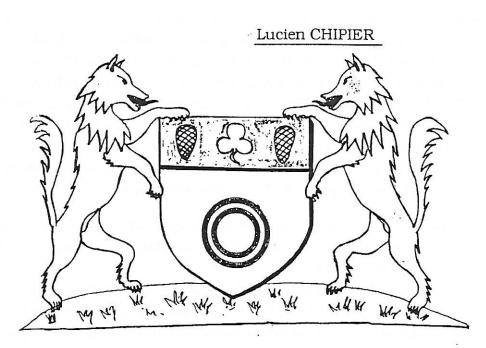
- Le chef : le haut du blason ;

Couleur verte sinople : c'est la traduction du caractère rural, verdoyant, de notre commune.

Les pommes de pin ou "babets" - Babauds - surnom des habitants de la commune.

Le trèfle est un des éléments du blason de la famille De Bellièvre originaire de Chaussan à la fin du XIVème siècle. La famille de Bellièvre s'établit par la suite à Lyon puis à Paris. Elle brilla dans des charges de la haute magistrature de même que dans la hiérarchie catholique : échevins, archevêques, voire Chancelier de France.

- Le fond de l'écu, couleur d'argent, doit être en harmonie avec le vert du haut.
- Les deux vires d'azur (cercles bleus) symbolisent l'eau, la vie et aussi le "puits gaulois" dans la nef centrale de notre église paroissiale.
- Enfin les loups qui soutiennent le blason proprement dit font référence à une anecdote locale. En 1875, un jeune homme de 22 ans, Jacques Peyzaret, terrassa à mains nues un loup qui avait mordu deux personnes et enlevé une brebis, et le mit à mort. L'intendant de la généralité lui accorda une "généreuse récompense".



## Lecture héraldique du blason :

"D'argent à deux vires d'azur l'une dans l'autre sur chef de sinople chargé d'un trèfle d'or accosté de deux pommes de pin renversés du même".

Complément : Terrasse de sinople

Deux loups supports de sable (noirs) sur une langue de gueules (rouge).